

ENVIE DE BALADE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral du 1^{er} juin au 30 septembre et peuvent l'être par arrêté municipal.

L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules sauf sur les voies ouvertes à la circulation publique sont interdits toute l'année.

INFORMEZ-VOUS avant de suivre vos "envies de balade" :

APPELEZ LE 0811 20 13 13 (0,06 €/minute)

ou **CONSULTEZ** la carte d'accès aux massifs sur :

- . www.myprovence.fr/enviedebalade
- . www.bouches-du-rhone.gouv.fr

NIVEAUX DE DANGER «FEU DE FORÊT»

Forest Fire danger levels - «Waldbrand»-Gefahrenstufen
Livelli di pericolo «incendio forestale»

VERT	VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Access permitted all day long. Zugang gantztätig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
JAUNE	VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Access permitted all day long. Zugang gantztätig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
ORANGE	VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Access permitted all day long. Zugang gantztätig gestattet. Accesso autorizzato tutta la giornata.
ROUGE	ACCÈS ET PRÉSENCE INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE Access forbidden. Zugang untersagt. Accesso vietato.

**PRATIQUES
INTERDITES
EN FORÊT**



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le serveur vocal et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain. Sauf circonstance exceptionnelle, les informations sont valables pour la journée du lendemain. Quand vous composez le 0811 20 13 13*, vous précisez le massif forestier qui vous intéresse grâce à la numérotation, ou vous indiquez le code postal de la commune concernée.

*0,06 €/minute

LES MASSIFS FORESTIERS DES BOUCHES-DU-RHÔNE FORESTS OF BOUCHES-DU-RHÔNE



NUMÉROTATION DES MASSIFS

- Calanques : 1
- Sainte-Victoire et Concors : 2
- Garlaban : 3
- Sainte-Baume : 4
- Côte Bleue : 5
- Alpilles : 6
- Montagnette : 7
- Autres massifs : 8

Certains espaces sont particulièrement aménagés pour garantir la sécurité des visiteurs et peuvent vous accueillir même en niveau de danger **ROUGE**

Pour en savoir plus :
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Le risque d'incendie est fonction de la température, des précipitations, de la force du vent, du taux d'humidité de la végétation et de l'ensoleillement prévus. Il est déterminé par la Préfecture sur la base des prévisions météorologiques.